



Municipalité de Namur

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur des règlements et du plan d'urbanisme

Lors de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Namur qui s'est tenue le 19 août 2021, le conseil de la Municipalité de Namur a adopté les règlements suivants:

- Règlement sur les permis et certificats de remplacement numéro 2020-210
- Règlement de de construction de remplacement numéro 2020-213
- Règlement sur les dérogations mineures de remplacement numéro 2020-214

Vous pouvez prendre connaissance des règlements au bureau de la Municipalité situé au 996, rue du Centenaire.

Donné à Namur, ce 12 janvier 2022

Marie-Pier Lalonde Girard, d.m.a.
Directrice générale, Secrétaire-trésorière